

ANNEX 1



BRAUNER, GALPERIN, FISHER – LAW OFFICE
בראונר, גלפרין, פישר – משרד עורכי דין

Amir Fisher, Adv, LL.B
Felix Galperin, Adv, LL.M
Roei Brauner, Adv, LL.B
Nick Kaufman, Adv, BA (Cantab)

King George St. 33/3
Jerusalem, 94261
Tel: 02 - 6252777
Fax 02 - 6223052
nick@bg-advocate.com

עמיר פישר, עו"ד
פליקס גלפרין, עו"ד
רועי בראונר, עו"ד
ניק קאופמן, עו"ד

רח' המלך ג'ורג' 33/3
ירושלים, מיקוד 94261
טלפון: 02 - 6252777
פקס: 02 - 6223052
nick@bg-advocate.com

Luis Moreno-Ocampo
Prosecutor
International Criminal Court
Maanweg 174, Den Haag 2516 AB
The Netherlands

Thursday, 02 September 2010

Dear Mr. Moreno-Ocampo,

Re: Mr. Callixte Mbarushimana

I hereby inform you that I represent Mr. Callixte Mbarushimana by virtue of the power of attorney attached to this letter.

Should the assistance or presence of Mr. Mbarushimana be required for the purpose of any proceeding arising out of investigations which your office has conducted into the situation in the Democratic Republic of the Congo, I would ask you, as a matter of law, to address all correspondence to me.

Please be assured of Mr. Mbarushimana's accessibility and immediate availability at all times and of his keen desire to afford such legitimate co-operation as may be required of him by the International Criminal Court.

Kind regards,

Nick Kaufman,
Counsel at the International Criminal Court

cc: Silvana Arbia, Registrar
Julieta Solano-McCausland, Acting Senior Trial Lawyer (DRC3)

PROCURATION

aux fins de représentation à toutes les phases de la procédure devant la Cour Pénale Internationale.

Je, soussigné, **M. Callixte MBARUSHIMANA** (prénom et NOM), né au **RWANDA** donne par la présente, à Maître Nicolas **KAUFMAN**, Avocat auprès de la Cour Pénale Internationale à La Haye le mandat de me représenter avec pouvoir d'agir en mon nom devant la Cour Pénale Internationale.

Cette procuration désigne **Maître Nicolas KAUFMAN** comme mon représentant légal pour effectuer tous les actes légaux nécessaires concernant ma participation dans les phases d'analyse, d'investigation ou dans toute procédure judiciaire liée à la situation dans la DRC devant la Cour Pénale Internationale.

Le présent mandat comprend les actes suivants :

- 1- Etablir tout acte et document nécessaires lors de la représentation de mes intérêts dans le contexte des analyses ou des enquêtes du Bureau du Procureur de la Cour Pénale Internationale.
- 2- Plaider en mon nom, interroger les témoins, fournir des pièces, preuves et arguments nécessaires à la représentation de mes intérêts devant la Cour Pénale Internationale.
- 3- Engager des missions d'enquêtes pour effectuer les procédures légales requises devant la Cour Pénale Internationale.
- 4- Représenter mes intérêts devant tous les représentants des Chambres, du Greffe et du Bureau du Procureur dans le contexte des procédures judiciaires devant la Cour Pénale Internationale.

Je soussigné **M. Callixte MBARUSHIMANA**, ratifie et confirme en vertu de la présente procuration, ce mandat de représentation défini ainsi par ce document et conféré à **Maître Nicolas KAUFMAN**. Ce document lui est délivré pour servir et valoir ce que de droit devant toute autorité.

Fait à Paris, le 30/08/ 2010

